



Le concours est ouvert aux travaux publiés et diffusés entre le **08 mai 2011 et le 29 mars 2012.**

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 29 mars 2012

Chaque dossier de candidature devra comporter :

- ✓ Copie de carte de presse ou certificat de l'employeur attestant son identité, notamment pour les journalistes publiant sous pseudonyme .
- ✓ Une photo d'identité récente
- ✓ Copie du travail publié daté (**coupures originales de journaux et une version électronique sur CD ou clef USB par exemple**).
- ✓ Copie de l'enregistrement des productions radiophoniques (sur **CD**) et télévisuelles (sur **DVD**).
- ✓ Un document justifiant la date de publication (**presse d'agence et électronique**) et de la première diffusion (**médias audio-visuels**) du travail soumis.